



URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE - DÉCLASSEMENT D'UN PARKING - PROJET QUART NORD-EST - OCT 2025

Du 31 octobre au 14 novembre 2025, la Ville de Mantes-la-Jolie ouvre une enquête publique préalable au déclassement d'un parking communal situé à l'angle du boulevard Clémenceau et de la rue du docteur Bretonneau.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain du quartier du Val Fourré.

Publié le 17 octobre 2025

Dans le cadre de la requalification des dalles centrales du Val Fourré, la Ville poursuit sa politique ambitieuse de transformation urbaine destinée à améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité du quartier. Après la rénovation de la tour Neptune et la création d'une nouvelle mairie de quartier, le projet « **Quart Nord-Est** » marque une nouvelle étape de ce programme de revitalisation.

Ce projet structurant prévoit la construction d'un ensemble immobilier mixte comprenant **80 logements sociaux, une moyenne surface alimentaire de 2 000 m², trois cellules commerciales de 100 m² et environ 400 m² de bureaux ou locaux d'activités**. L'opération se déroulera sur une parcelle d'environ **4 000 m²**, actuellement utilisée en partie comme parking public et terrain vague.

Le déclassement de ce parking, nécessaire pour permettre la cession du terrain à un promoteur immobilier, fait l'objet d'une **enquête publique** afin d'assurer la transparence du projet et la participation des habitants. Conformément à la réglementation, cette enquête a pour objectif de recueillir les observations du public avant toute décision du Conseil municipal.

Le dossier d'enquête, comprenant la notice explicative, les plans et annexes, est consultable **à la mairie de quartier du Val Fourré (1, rue de la Fontaine)**, du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h**, ainsi que le **samedi de 9h à 12h**. Les remarques peuvent également être transmises par mail à **foncier@manteslajolie.fr** ou par courrier adressé à l'Hôtel de Ville.

Pendant la durée de l'enquête, un **commissaire enquêteur** tiendra une permanence le **14 novembre de 14h à 17h** afin d'échanger avec les habitants.

Afin de limiter la gêne pour les usagers, la Ville prévoit la création d'un **parking provisoire** pendant toute la durée des travaux. À terme, la réouverture du **parking Z2**, entièrement réhabilité, viendra renforcer l'offre de stationnement du secteur.

Par cette opération, Mantes-la-Jolie poursuit sa volonté de **valoriser son patrimoine foncier**, de **moderniser ses équipements** et de **favoriser la vitalité commerciale** et résidentielle du quartier du Val Fourré.

Retrouvez l'arrêté

[en cliquant > ICI <](#)

, le **plan cadastral**

[> ICI <](#)

et la **note explicative** complète

[> ICI <](#)

Département :
YVELINES

Commune :
MANTES-LA JOLIE

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/06/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF YVELINES
PTGC de VERSAILLES 78015
78015 VERSAILLES CEDEX
tél. 01.34 94 16 00 -fax
ptgc.yvelines@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

